



CONSEIL DE QUARTIER : BUTTE MONTCEAU

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

DU 17 MAI 2017

Cabinet du Maire

Le Conseil de quartier s'est réuni à 20H30, au rez-de-jardin du Pavillon de l'Érable, sous la présidence de Marie-Charlotte NOUHAUD, Maire d'AVON (arrivée 21H15).

Étaient également présents :

*** Membres du collège « Elus »**

Muriel CORMORANT - Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie de proximité
Fabien BUREAU – Conseiller municipal délégué aux Sports
Lucie PAMART – Conseillère municipale d'opposition
Nadina SCRIBA – Conseillère municipale déléguée aux Événements culturels

*** Membres du collège « Habitants »**

Évelyne DEMÉ - Bernard DUPUIS -- Alain LEGRAND – Corinne LEGRAS - Chantal LINQUÉ -- Bruno PLANCHAUD - - Fernand RENAUD --- Carole SIONNEAU -- Eric LAVENU – Christine GOLAY - Claude ROMÉO BRUN

*** Membres du collège « Associations et Partenaires économiques »**

Aucun

Étaient absents excusés :

Khalid ZEKRI
Bruno PLOUZEAU
PARTAGE 77 représenté par Jean-Marie VIROT
ASSOCIATION MULTICULTURELLE INTÉGRATIONS ACTIVES (AMIA) représenté par Amina BACAR

Étaient absents :

Bernard BOCCANFUSO
Françoise DUMAIS
André LISSOUK LI MOUTASSI
Aurélie BRICAUD
Pascal LUSSEAU - Conseiller Municipal délégué à la Démocratie de proximité
PHARMACIE DU CENTRE COMMERCIAL DE LA BUTTE MONTCEAU

Intervenants invités :

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Travaux
Yann de CARLAN – Adjoint au Maire délégué au Patrimoine et aux Équipements culturels

Secrétaire de séance : Corinne LEGRAS

1 / VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 20/02/2017

Le compte-rendu du 20 février 2017 est adopté à l'unanimité.

2 / RENOUELEMENT DES MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER

La durée de désignation des membres du Conseil de quartier de trois années expire le 30 juin 2017. Il va être procédé durant l'été au renouvellement général de tous les membres des cinq Conseils de quartier. Comme il l'avait été suggéré par plusieurs membres des Conseils de quartier, afin de favoriser la transmission de leur travail de réflexion et le suivi de leurs propositions, Muriel CORMORANT distribue des formulaires d'inscription pour permettre à ceux qui le souhaiteraient de faire à nouveau acte de candidature.

3 / INFORMATIONS ET DÉBATS SUR L'ACTUALITÉ DU QUARTIER

3-1 / RETOUR SUR TOUTES LES PROPOSITIONS ÉMISES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER DURANT TROIS ANNÉES

Muriel CORMORANT rappelle qu'une synthèse des propositions émises par tous les Conseils de quartier a été réalisée lors de l'assemblée plénière du 19 juin 2016 à l'aide d'un diaporama qui a été publié sur le site Internet de la ville dans la rubrique « Vie citoyenne ».

3-2 / RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE SUR LES DESSERTES ET LE CADENCEMENT DES BUS

Afin de réaliser cette enquête, un formulaire créé par les membres du Conseil de quartier a été distribué à une centaine de personnes, notamment lors du vide-greniers du 9 avril 2017 sur le parking de la Maison dans la Vallée où une permanence a été tenue afin d'échanger avec les habitants et les usagers des bus. Une synthèse en a été réalisée et commentée. (ANNEXE 1)

Il en résulte que le nouveau cadencement est pire qu'avant à la Butte Montceau :

- arrivée du train mais le bus part 3 minutes avant,
- quand il est plein, le bus ne s'arrête pas,
- plus de transports scolaires en complément du bus de la ville.

Certains membres insistent sur le dysfonctionnement de l'affichage électronique et sur l'absence de lisibilité de l'affichage des horaires aux arrêts de bus. D'autres font remarquer que les personnes extérieures ne savent pas comment venir en bus à la Butte Montceau (Quai 2 Les Bouleaux au lieu de la Butte Montceau) et ont observé que le plan de circulation sur le site internet de TRANSDEV n'est pas à jour. Selon eux, il serait intéressant d'interroger les chauffeurs qui sont de plus en plus confrontés à des incivilités.

Bernard DUPUIS demande à l'élue présente qui siège à la Communauté d'agglomérations du Pays de Fontainebleau si elle pourrait obtenir le contenu des accords (charte, convention, etc.) passés avec la CAPF pour améliorer la desserte du château. A minima, connaître la durée convenue, dans l'objectif de revendiquer la fusion des lignes 1 et 2.

Mme le Maire rappelle que des responsables de TRANSDEV seront présents lors de l'assemblée plénière des Conseils de quartier du 28 juin 2017. (voir point 5-3)

Elle annonce qu'il y aura probablement un transport à la demande proposé par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

3-3 / CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES AUTOMOBILISTES

Au niveau des 68 collectifs dans l'avenue de Nemours, il y a deux voitures ventouses. Il y en a d'autres un peu partout sur la Butte Montceau. Il serait judicieux que les immatriculations soient transmises afin d'alerter la Police municipale.

Avenue des Marronniers, il y a des voitures sur les trottoirs le soir et la nuit. Lorsque la Police Municipale effectue de l'îlotage, il serait souhaitable qu'elle verbalise les contrevenants.

3-4 / GESTION DES ESPACES VERTS ET CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS

Le SMICTOM organise ses Portes Ouvertes le 3 juin 2017. Il faut prendre contact avec cet organisme pour obtenir des composteurs collectifs à moitié prix.

Un des membres informe que le groupe de travail "Cadre de vie" avait établi un pré-projet de création d'un jardin partagé sur le terrain municipal laissé vacant par la démolition de l'ancienne école maternelle. Celui-ci pourrait être constitué de carrés potagers en bois, créant un espace de proximité esthétique et convivial.

Madame le Maire en approuve l'idée qui cadre avec l'esprit de gestion des espaces verts et encourage la poursuite du projet.

Elle indique qu'en Suède, en périphérie d'Oslo, sur les pelouses sont installés des carrés en bois plantés de légumes. Tout est une question de mentalité.

Ce dossier est à disposition des membres qui souhaiteraient s'impliquer dans cette initiative.

4 / INFORMATIONS ET DÉBATS SUR L'ACTUALITÉ DE LA VILLE

4-1 / LA MÉDIATHÈQUE

Yann de CARLAN – Adjoint au Maire délégué au Patrimoine et aux Équipements culturels

La décision de passer d'une bibliothèque à une médiathèque de 1.000 M² utiles a été prise en fin d'année dernière. Elle sera construite sur une parcelle appartenant à la ville, parallèle à la rue du Vieux Ru, et s'étendra de l'entrée du parking de la Maison dans la Vallée au Rond Point du 19 mai 1962.

Il s'agira d'un outil transgénérationnel, avec des espaces de travail pour les étudiants, adapté aux médias actuels et pourvu d'un dynamique réseau avec les médiathèques du secteur.

Les espaces seront modulaires pour y accueillir des collections permanentes et tournantes (livres, musique, films etc.) avec le numérique à l'honneur (wifi), ateliers de langues, lecture, espace jeux, y compris jeux vidéo, espace son et image, expositions, jardin de lecture, mini scène, théâtre, musique, presse, petite enfance, etc.

- en janvier 2017 : lancement de l'appel à candidatures. 110 réponses d'architectes exposant leur expérience, leurs compétences, les projets déjà réalisés, etc.
- en mars 2017 : un jury de concours a retenu 4 architectes qui travaillent actuellement sur la proposition d'un bâtiment.
- le 10 mai 2017 : dépôt de leurs projets qui seront analysés par Madame TOPIN, Cabinet ABCD, architectes spécialisés dans les bâtiments culturels mais qui intervient en la circonstance en tant qu'économiste de construction, et les Services Techniques.
- le 9 juin 2017 : choix d'un seul lauréat par un jury de sélection composé du maire, d'élus faisant partie de la commission d'appel d'offres, de personnes qualifiées, architectes départementaux, etc.)
- en nov. 2017 : dépôt du permis de construire puis instruction et éventuels recours.

Le coût de la construction est de 3.000.000 € et les honoraires de l'architecte ainsi que les aménagements et le matériel s'élèveront à 2.000.000 €. Des demandes de subventions en cours (60% à 70%), de sorte qu'il devrait rester à la charge de la ville environ 2.000.000 €.

Le coût de fonctionnement sera maîtrisé s'agissant d'un bâtiment moderne (rapport qualité/prix au plus bas au niveau énergétique). Les heures d'ouverture seront fractionnées et modulées selon les activités (exemple salles de travail pour les étudiants, etc.). L'ouverture le dimanche n'est pas encore décidée.

Il existera cinq univers avec des espaces modulables donc une réorganisation possible des activités proposées pour s'adapter aux nécessités d'aujourd'hui mais aussi aux besoins de demain. Un espace est prévu pour accueillir les jeunes qui veulent travailler individuellement ou réviser leurs examens en groupe.

- Univers 1 – Accueillir, échanger, rencontrer : salon d'entrée comprenant une mini-médiathèque proposant la presse, l'actualité et une sélection d'ouvrages, des places de consultation et des places informatisées, un espace convivialité et la salle d'actions culturelles.
- Univers 2 - Se retrouver en enfance et en famille : prise en charge des plus jeunes (0- 6ans)
- Univers 3 – S'évader, se détendre : espace qui intègre la fiction, les documentaires de loisirs, la musique, l'image, un espace ado et des places de consultation.
- Univers 4 – S'amuser, se divertir : espace de jeux avec un endroit dédié aux jeux numériques et un plateau modulable avec une zone de jeu pour les tout-petits et une zone pour les enfants et les adultes.
- Univers 5 – Découvrir, apprendre, se former : espace regroupant les collections tournées vers les sciences, la société, l'apprentissage des langues.

Les locaux de l'ancienne bibliothèque pourront devenir des salles associatives. Une réflexion sur l'ensemble des bâtiments communaux (Pavillon de l'Erable, Laiterie, Maison des Jeunes, etc.) sera entreprise.

Le début des travaux est prévu en septembre 2018 et la mise en service envisagée fin 2019 selon la durée du chantier et les aléas rencontrés.

Un membre du Conseil de quartier rend hommage au projet de médiathèque de l'ancienne municipalité qui devait être construite dans le parc du Bel Ébat derrière la bibliothèque actuelle.

Mme le Maire rappelle que ce projet posait un problème réglementaire, qu'il était contraire aux exigences comprises dans l'acte de donation du domaine de Bel Ébat à la ville, et, qu'il était de 4.000.000 € mais ne comprenait pas les aménagements

Questions des membres du Conseil de quartier :

- A-t-il été tenu compte de la proximité de la voie ferrée et du bruit occasionné par le passage des trains ? OUI le bâtiment sera aux normes. Une consultation a été demandée à un acousticien et un spécialiste de l'isolation thermique.
- Des données environnementales ont-elles été imposées ? Le bâtiment n'est pas certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) mais certaines cibles sont respectées.
- Quel transport est proposé car par le bus il n'est pas facile d'accéder facilement au lieu d'implantation de la future médiathèque ? Il n'y a pas de moyens de transport nouveau mais une navette pourrait être mise en place.
- Quel est le devenir de la bibliothèque actuelle ? Elle retourne dans le patrimoine de la ville et aura probablement une vocation associative.
- Y aura-t-il une ludothèque ? OUI il y aura un espace enfants de 0 à 6 ans.
- S'il y a un étage, y aura-t-il un ascenseur ? Bien évidemment, le bâtiment sera conforme aux normes d'accessibilité des équipements communaux mais il faut laisser les architectes travailler et proposer.
- Qu'en est-il du coût de fonctionnement ? La médiathèque induira un peu plus de coût de fonctionnement mais par exemple une économie de chauffage le pondérera.

4-2 / LA POLICE MUNICIPALE

Les policiers municipaux sont titulaires d'un double agrément délivré par le Préfet et le Procureur de la République, ils sont assermentés. Ils sont chargés, sous l'autorité du maire, de veiller au maintien du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique.

Le service de Police municipale sur Avon compte actuellement huit agents.

Les missions du service :

- Sécurité des biens et des personnes,
- Application des arrêtés municipaux,
- Respect du Code de la route,
- Surveillance du domaine public, des manifestations sportives, culturelles et cérémoniales,

- Contrôle et respect du stationnement,
- Recensement et déclaration des chiens de 1ère et 2ème catégorie,
- Veiller au respect de la Tranquillité et Salubrité Publique,
- Mise en fourrière,
- Surveillance des habitations dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (durant les périodes de vacances scolaires)

Horaires de service des agents :

Du lundi au samedi de 8h à 20h

Accueil du public (secrétariat) :

Lundi : 8h30 à 12h

Mercredi : 13h30 à 17h

Jeudi : 8h30 à 13h30

Vendredi : 13h30 à 19h30

Adresse : 1, rue des Sapins

Tél : 01 60 71 94 08

Portable : 06 72 15 22 56

Mail : police.municipale@avon77.com

Chef de poste : Stéphane FIALAIX

Faut-il armer notre police municipale ? Faut-il armer les agents le jour et/ou la nuit ?

Le choix est du ressort du maire.

Nos agents demandent à être armés.

L'agent sera rassuré s'il est armé et le recrutement sera plus facile.

Actuellement notre Police municipale dispose de gilets pare-balles et d'un bâton de défense. Le port du gilet pare-balles est recommandé (coups de couteau, cutter, etc.). Deux gilets pare-balles ont été achetés (l'un en 2015, l'autre en 2016). Les six autres gilets pare-balles doivent être renouvelés en 2017 puisqu'ils sont usés et ne garantissent plus une sécurité optimum des agents. Le taux de financement maximum pour les territoires (hors zones de sécurité prioritaires) est de 30% du coût HT des équipements et véhicules.

Récemment, il a été proposé en conseil municipal de solliciter le Conseil Régional d'Ile-de-France afin d'obtenir une aide dans le cadre du soutien à l'équipement des polices municipales pour l'achat de six gilets pare-balles.

Si un armement est décidé, les éléments suivants sont nécessaires (coût 25.000 €) : 1/ un registre de mouvement des armes 2/ un flux de déchargement 3/ un coffre-fort. En outre, les 8 agents doivent suivre une formation (au départ 23.000 €) puis 4 jours / an de formation continue pour chaque agent (1700 € par personne) et 2 séances de tir par an de 50 cartouches.

La Police municipale des villes alentour suivantes sont armées : Nemours – Souppes-sur-Loing – Montigny-sur-Loing - St Pierre les Nemours – Grey-sur-Loing - Bourron-Marlotte (1 agent)

La Police municipale d'autres villes voisines va être armée : Samoreau – Héricy – Vulaines (un agent par commune, revolver, mutualisation entre les 3 communes) et Fontainebleau pour qui le principe est acté et l'armement en cours.

Plusieurs types d'armement existent et peuvent se cumuler :

1/ une brigade cynophile (en principe 2chiens)

Il faut un véritable maître chien ce qui représente un investissement, un chenil à moins que le maître-chien ne le garde à son domicile, un véhicule aménagé, le dressage du chien, la formation de l'agent, la nourriture, les frais vétérinaires. A titre d'exemple, au Mée-sur-Seine (retour sur expérience) le chien est dressé aussi pour la recherche de stupéfiants.

2/ les armes de distance

- * Taser produit un courant électrique de contact ou filaire à 5 mètres maxi (1 coup) qui agit sur le système nerveux .Il faut établir un contact des deux électrodes. Cet armement est adapté pour une immobilisation individuelle
- * Flash ball qui est efficace à 7 mètres. La Police Nationale l'utilise peu souvent car problème de précisions de tir. Cet armement est adapté pour des manifestations de masse.
- * Lanceurs de balles de défense : Balles molles en caoutchouc.

3/ Les armes de poing

- * Révolver coup par coup (barillet 6 balles)
- * Pistolet automatique (chargeur + rafale 15 balles x 2)

Il y a une possibilité de panachage des armes

L'armement engendre des problèmes de légitime défense et favoriserait le suicide des agents avec leur arme de service (phénomène facilitateur). L'étui de l'arme est aussi important que l'arme (résistance au vol de l'arme). Depuis les événements de Charlie Hebdo, 360 centres de Police municipale se sont armés.

Ces renseignements sont donnés à titre purement informatif.

Une discussion s'instaure.

Mme le Maire est indécise car il s'agit d'une décision lourde à prendre mais les agents le demandent suite aux attentats. Elle doit leur donner une réponse.

Il faut les entendre surtout lors des interventions de nuit qu'ils effectuent de manière ponctuelle et aléatoire. Cela les rassurerait. L'armement a un pouvoir dissuasif mais ça crée aussi du stress car la bavure est possible. L'Etat est favorable à l'armement et accorde même des subventions car à plus ou moins longue échéance certaines missions de la Police Nationale seront effectuées par la Police Municipale.

Mme le Maire organise un tour de table afin de connaître l'avis des membres qui souhaitent s'exprimer sur le sujet.

Quatre sont « pour » face au désengagement de l'État.

Six sont « contre » craignant un défaut de maîtrise, dénonçant la réduction des fonctionnaires au niveau de l'État, et, la dépense communale que l'armement et la formation nécessitent.

Quelques uns hésitent s'interrogeant sur un plan psychologique.

5 / ANNONCE DES DATES IMPORTANTES D'AGENDA

5-1 / L'AGENDA DE MAI / JUIN / JUILLET / AOÛT 2017

- Samedi 13 mai 2017 – 20H30 – MDLV – spectacle Duel Opus 2
- Mardi 16 mai 2017 – 20H – MDLV – Bilan de mi-mandat de Mme le Maire
- Mercredi 17 mai 2017 – 15H30 – Butte-Montceau - Inauguration du square Marek
- Jeudi 18 mai 2017 – 20H30 – Ciné Vallée – Les Béliers (film islandais)
- Dimanche 21 mai 2017 de 11H à 18H – Manoir de Bel Ébat - Journée des auteurs et des poètes
- Vendredi 2 juin 2017 – 20H30 – MDLV – Spectacle Anne Franck
- Samedi 10 juin 2017 – vide-greniers au Centre Commercial de la Butte Montceau
- Mercredi 21 juin 2017 – Fête de la musique – Parvis de la gare
- Samedi 24 juin 2017 – Fête de la Saint-Pierre
- Dimanche 25 juin 2017 – 8H 18H – Place Carnot - Course de caisses à savon et gratiféria
- Mardi 27 juin 2017 – 20H30 – Conseil Municipal d'Avon

- Samedi 1^{er} juillet 2017 – Fête du sport (finale de basket et de hand) - pique-nique au Bel Ébat
- Jeudi 13 juillet 2017 – Bal populaire – Mairie d'AVON
- Dimanche 23 juillet 2017 – Concert des élèves du Conservatoire américain
- Dimanche 27 août 2017 – Fête de la Saint-Fiacre

Cette année, la Fête des voisins au niveau national est fixée au **vendredi 19 mai 2017**. Il est mis à disposition gratuitement par la mairie des plateaux et tréteaux. Il est possible d'occuper des emplacements réservés au stationnement, des places, des placettes, trottoirs, et, en cas de très mauvais temps, préaux des écoles sur demande écrite adressée au Service Culture et Fêtes de la ville (formulaire à télécharger sur le site Internet avon77.com). Le matériel sera réparti équitablement et non pas distribué dans l'ordre de réception des demandes.

5-2 / ORGANISATION D'UNE GRATIFERIA DU 25/06/2017 (2^{ème} édition)

Le lendemain de la Fête de la Saint Pierre, **soit le dimanche 25 juin 2017 de 10H à 17H**, les cinq Conseils de quartier organisent une gratiféria (2^{ème} édition). Elle se tiendra Place Carnot en même temps que la Course de caisses à savon organisée au profit du Centre Communal d'Action Sociale de la ville (CCAS). Il reste à créer une affiche (Muriel CORMORANT y veille), décider des heures de dépôt des objets donnés par les habitants (en principe de 9H à 12H), et, du planning de présence des membres des Conseils de quartier sur le stand.

Françoise TOMASCHKE relaie une demande de Christian ZIMMERMANN qui recherche des vélos en bon état ou réparables à moindre frais, mais aussi des rollers et des patinettes. Ils seront remis à des jeunes des Fougères.

5-3 / L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES CONSEILS DE QUARTIER DU 28/06/2017

Elle se tiendra le mercredi 28 juin 2017 à 20H à la Maison dans la Vallée en présence de Madame Catherine TRIOLET, vice-présidence de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau déléguée aux Transports ainsi que M. Philippe CHEVRIER de TRANSDEV. Il y sera essentiellement question de la desserte et du cadencement des bus sur AVON.

Elle réunit les membres des cinq Conseils de quartier et est ouverte au public.

6 / QUESTIONS DIVERSES

6-2 / RETRANSCRIPTION DES ALERTES DES HABITANTS DU QUARTIER

Des habitants ont déposé des courriels sur les adresses électroniques cq.butte-montceau@avon77.com ou democratie.proximite@avon77.com faisant les remarques suivantes :

Un habitant écrit : J'utilise volontairement votre adresse mail, malheureusement boudée par les habitants (mal informés?) afin de vous faire part des problèmes de stationnement « ventouse » sur la Butte Montceau, et particulièrement dans mon proche quartier.

Je dis volontairement, car j'espère que mon message sera entendu, je n'ai presque jamais reçu confirmation de la prise en compte par la Mairie de mes nombreux mails.

Plus simplement, la Mairie ne répond jamais, ou presque, aux courriers de ses administrés.

Pour revenir au sujet qui m'intéresse, j'espère n'être pas seul dans ce cas, de nombreux véhicules stationnent en permanence sur la voie publique.

Pas de contrôle, du moins pas de contrôle régulier, puisqu'un signalement par mail à la Police Municipale avec en copie Mme Le Maire, (il a fallu 4 mails pour être « entendu ») à juste permis que le propriétaire en question déplace son véhicule, pour le remettre le lendemain au même endroit d'où il n'a plus bouger depuis, ça fait un mois, je devrais dire 1 an pour être exacte.

Dans le quartier en question, autour du lycée Uruguay, il y a des problèmes de stationnement. Si rien n'est fait contre les véhicules ventouses, ces problèmes ne s'amélioreront pas. La mairie pourra bien peindre en bleu tout le territoire de la commune, si des contrôles ne sont pas effectués ça ne sert à rien. Merci de m'avoir lu.

Voir le point 3-3 : La Police Municipale sera alertée ainsi qu'Olivier MAGRO, Adjoint au maire délégué à la Sécurité.

6-2 / AUTRES QUESTIONS

*** Travaux réalisés par la SNCF**

Pour rappel, les travaux qui seront réalisés par la SNCF sur le viaduc pour le remplacement de seize poteaux caténaires interviendront jour et nuit **du 20 mai au 11 juin 2017**, y compris le week-end (23H/7H). Une modification de la circulation des voitures et des piétons est à prendre en considération (fermeture de la rue Nelly Kopp par phase de 1/2H ou 1H). Le plan et les informations sont affichés sur le site Internet de la ville. Durant les quatre week-ends, les trains ne circulent pas mais des bus de remplacement sont prévus. Les informations transmises par la SNCF se trouvent également sur le site Internet de la ville.

*** Un cabinet médical à la Butte Montceau : rumeur ou réalité**

Mme le Maire précise qu'il ne s'agit pas d'une maison de santé dont les médecins sont généralement salariés de la ville et qui est souvent déficitaire.

Il s'agit de la création d'un cabinet médical avec le soutien de la mairie en raison de la pénurie de médecins générés par le numerus clausus imposé. Des médecins ayant la volonté de travailler ensemble partageraient les frais. Le loyer perçus par la ville serait de 12 € / m² de sorte que le coût des travaux réalisés par la ville dans le futur local seraient récupéré en trois années. AVON compte de moins en moins de médecins. Les Docteurs ARNAUD, MALAVOY et LEFEVRE partent bientôt en retraite. Le Cabinet médical de la Place Carnot pourrait partir. L'installation du cabinet médical à la Butte Montceau est cohérente puisqu'il existe déjà un laboratoire, un cabinet d'infirmières, des sages-femmes, une grande pharmacie, un podologue et un médecin généraliste. Il y a certes des intérêts particuliers à prendre en compte mais l'intérêt général doit primer. Les membres du Conseil de quartier présents seraient favorables à une telle installation mais ils indiquent que les autres pharmaciens (Vieil Avon – Fougères – Avenue Franklin Roosevelt) sont vent debout car ils redoutent que leur clientèle se serve à la pharmacie de la Butte Montceau en sortant du cabinet médical.

Actuellement, ce projet est au point mort faute de praticiens.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 22H45.**

Muriel CORMORANT

Adjointe déléguée à la démocratie de proximité
Pour la Présidente par délégation

Corinne LEGRAS

Secrétaire de séance

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL



Conseil de quartier Butte Montceau

Enquête transports urbains.

Cette enquête de proximité a été effectuée au cours du vide-greniers de la MDLV d'avril dernier, et relayée auprès de notre carnet d'adresses des habitants de la Butte Montceau. Elle n'a pas valeur de sondage mais donne une idée du ressenti des avonnais concernés par les déplacements urbains, en particulier dans le quartier excentré de la Butte Montceau. Ce formulaire a été accompagné d'observations complémentaires.

Nous constatons que les usagers qui se rendent quotidiennement à la gare (avec un titre de transport permanent) sont dans l'ensemble satisfaits malgré quelques réserves, entre autres sur le respect des horaires et l'affluence à certaines heures.

Il n'en est pas de même pour les usagers occasionnels qui ont du mal à trouver les informations nécessaires et renoncent à leurs déplacements :

- lisibilité des horaires, des plans du réseau... (Surtout pour ceux qui n'ont pas de connexion internet fixe ou mobile)
- Les liaisons le soir et le week-end sont particulièrement rares voire inexistantes : Les lignes 3, 4 et 8 qui permettraient de se rendre à l'hôpital, à la piscine ou au stade Philippe Mahut !
- Certaines lignes partent de la Butte Montceau, mais n'y assurent pas le retour.

Une demande de rotations plus fréquente avec des véhicules plus petits a souvent été évoquée, ou la mise en place d'un service de minibus à la demande.

Il est illusoire de vouloir réduire la circulation automobile et les difficultés de stationnement, sans une volonté de convertir l'automobiliste aux transports en commun, en adaptant l'offre de aux besoins. Il est louable de favoriser les déplacements à vélo, mais ceux-ci ne sont pas possibles pour tous.

L'élargissement de notre communauté d'agglomérations devrait permettre la réflexion et la refonte de l'organisation de nos transports publics.

Nous préparons pour la réunion plénière, un dossier de suggestions d'améliorations ou d'aménagement de certaines lignes afin de proposer aux habitants avonnais et communes environnantes des transports urbains plus accessibles.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette enquête.



Enquête de proximité - BUS

Conseil de Quartier : **Butte;Changis, Hte Bercelle; Fougères; Vieil Avon**

Nbre de participants :	32						
Êtes-vous usager des Bus de la Ville ?	Quotidiennement	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais			
	8	7	10	2			
Destinations principales	Gare	Avon autre Quartier	Fontainebleau	Autre			
	18	3	19	2			
Type d'usagers	Étudiant	Salarié	Retraité	Autre			
	2	9	11	4			
Titre de transport	Carte Navigo	Ticket T (carnet)	Achat à l'unité bus	Autres			
	14	7	4	4			

Informations des usagers

Gare Routière	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
Information générale		8	5	5	3
Information numérique	1	5	3	5	7
Information réseau (plans...)		6	4	5	5
Localisation des Quais pour chaque ligne	1	5	7	4	1
Informations aux arrêts	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
Lisibilité des horaires	1	6	11	4	1
Lisibilité du plan de la ligne		7	7	6	2
Lisibilité du plan du réseau		2	12	2	4
Information numérique			3	1	10
Site informatique du prestataire	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
Information générale	2	3	8	2	1
Réseau	1	1	8	4	1
Horaires	1	2	8	3	1

Fonctionnement

Horaires et Fréquences	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
Rotation	2	4	8	8	
Correspondance SNCF		10	4	4	
Vers autres Quartiers d'Avon		6	4	7	1
Vers Fontainebleau	2	5	4	8	
Temps de trajet	2	7	7	4	
Dessertes	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
du Quartier	3	6	3	2	2
des autres Quartiers d'Avon	1	2	7	4	2
Fontainebleau centre	2	5	5	2	3
Fontainebleau Hopital / Polyclinique ...	1	3	5	4	5
Avez-vous déjà renoncé à vous déplacer par le bus?	Jamais	1 fois	Plus 1 fois	Souvent	Toujours
Dans Avon	2	3	3	10	7
Vers la Gare	3		6	8	5
Vers Fontainebleau	5		8	6	5

Enquête de proximité - BUS

Conseil de Quartier : **Butte Montceau**

Nbre de participants :	20						
Êtes-vous usager des Bus de la Ville ?	Quotidiennement	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais			
	4	6	6				
Destinations principales	Gare	Avon autre Quartier	Fontainebleau	Autre			
	13	2	11	2			
Type d'usagers	Étudiant	Salarié	Retraité	Autre			
	1	6	10	1			
Titre de transport	Carte Navigo	Ticket T (carnet)	Achat à l'unité bus	Autres			
	8	4	3	2			

Informations des usagers

Gare Routière	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
Information générale		5	3	5	3
Information numérique	1	3	2	3	7
Information réseau (plans...)		5	3	3	4
Localisation des Quais pour chaque ligne	1	4	3	4	1
Informations aux arrêts	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
Lisibilité des horaires	1	4	6	4	1
Lisibilité du plan de la ligne		4	5	3	1
Lisibilité du plan du réseau		2	7	1	3
Information numérique			2		8
Site informatique du prestataire	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
Information générale	2	2	6		1
Réseau	1	1	5	2	1
Horaires	1	2	5	1	1

Fonctionnement

Horaires et Fréquences	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
Rotation		4	7	3	
Correspondance SNCF		7	2	3	
Vers autres Quartiers d'Avon		4	2	5	1
Vers Fontainebleau	1	4		6	
Temps de trajet	1	6	4	2	
Dessertes	Très Bien	Bien	À améliorer	Insuffisant	Inexistant
du Quartier	2	4	2	2	2
des autres Quartiers d'Avon	1	2	2	3	2
Fontainebleau centre	2	3	3	1	3
Fontainebleau Hopital / Polyclinique ...	1	2	2	2	3
Avez-vous déjà renoncé à vous déplacer par le bus?	Jamais	1 fois	Plus 1 fois	Souvent	Toujours
Dans Avon	1		2	5	6
Vers la Gare	2		3	5	4
Vers Fontainebleau	3		3	5	5